



Demande de dépôt direct

Ce formulaire ne doit être utilisé que pour les paiements qui seront déposés au Canada.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Protégé une fois rempli.

1	Nom de famille	Prénoms	N° de dossier
	Adresse		Code postal
	Nouvelle adresse? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	N° de téléphone (travail)	N° de téléphone (domicile)

2

Veuillez cocher cette case pour que tous vos paiements émis par Anciens Combattants Canada (ACC), dont les paiements relatifs aux avantages médicaux ou au Programme pour l'autonomie des anciens combattants (PAAC) émis par la Croix Bleue Medavie (voir l'endos pour explications), vous soient versés par dépôt direct dans votre compte.

Veuillez cocher cette case si vous souhaitez que tous vos paiements émis par ACC, à l'exception des paiements relatifs aux avantages médicaux et au PAAC, vous soient versés par dépôt direct dans votre compte.

3 Veuillez joindre un spécimen de chèque PERSONNALISÉ en blanc avec la mention « ANNULÉ » OU demandez à votre institution financière de remplir la section 4.

4	N° d'acheminement de dépôt direct		Nom, adresse et code postal de l'institution	
	N° de la succursale	N° de l'institution	N° de compte	
Noms, titulaires du compte			N° de tél. de l'institution financière	
			(Le cachet de l'institution doit être utilisé)	
			Confirmation/signature du représentant de l'institution financière	Année Mois Jour

Les renseignements personnels fournis sur ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur les pensions*, de la *Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes* et de la *Loi sur les allocations aux anciens combattants* aux fins de l'émission des paiements par dépôt direct. La fourniture des renseignements est volontaire. Le fait de ne pas remplir une partie quelconque du présent formulaire ou de soumettre un formulaire incomplet pourrait occasionner des retards.

Les renseignements personnels recueillis sur ce formulaire sont protégés contre toute divulgation non autorisée en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Cette loi donne aux individus le droit d'accès aux renseignements personnels relevant du Ministère qui les concernent, ainsi que le droit de contester l'exactitude et l'exhaustivité de leurs renseignements personnels et de les faire modifier comme il convient.

Pour de plus amples renseignements au sujet de cette déclaration, vous pouvez écrire au Bureau du coordonnateur, Accès à l'information et protection des renseignements personnels, Anciens Combattants Canada, CP 7700, Charlottetown, PE, C1A 8M9. Pour de plus amples renseignements sur l'endroit où cette information est enregistrée veuillez vous référer à la publication Info Source du gouvernement du Canada.

5 Je, personne autorisée à recevoir le(s) paiement(s), autorise le receveur général du Canada et/ou la Croix Bleue Medavie (si autorisée ci-dessus) à déposer ce(s) paiement(s) directement dans mon compte jusqu'à nouvel ordre.

Signature ►	Date ► Année Mois Jour
-------------	------------------------

Renseignements relatifs au dépôt direct

Avantages du dépôt direct

- Il n'y aucun risque que votre paiement se perde, soit volé ou endommagé.
- Si vous êtes malade, en vacances ou en déplacement, vous recevrez quand même votre paiement.
- Grâce à ce service, il n'est plus nécessaire de vous rendre à votre institution financière et de faire la file pour déposer vos chèques.

Plus d'information

- Les dépôts ne peuvent être effectués que dans un seul compte par client pour les avantages reçus de la part d'Anciens Combattants Canada (ACC).
- **Si vous changez le compte dans lequel ACC dépose un paiement, veuillez vous assurer de ne pas avoir fermé l'ancien compte avant qu'un paiement d'ACC n'ait été versé dans le nouveau compte.**
- Si, pour quelque raison que ce soit, un paiement ne peut être déposé dans votre compte bancaire, un chèque vous sera envoyé par la poste à l'adresse qui figure dans les dossiers d'ACC.
- Bien que l'on vous encourage à utiliser le dépôt direct, si vous ne souhaitez pas vous prévaloir de ce mode de paiement, des chèques vous seront envoyés par la poste à l'adresse qui figure dans les dossiers d'ACC.
- Les dépôts directs seront effectués jusqu'à ce que vous changiez les renseignements ou annuliez ce service.
- Vous continuerez à être payé par chèque jusqu'à ce que votre formulaire rempli ait été traité.
- Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce formulaire, veuillez communiquer avec ACC au 1-866-522-2022.
- Veuillez faire parvenir le formulaire rempli à l'adresse ci-dessous :

Anciens Combattants Canada

CP 7000

Charlottetown PE C1A 8M9

Comment remplir cette « Demande de dépôt direct » (VAC 441)

Section 1 : Veuillez indiquer votre nom de famille, vos prénoms, votre numéro de dossier, votre adresse, ainsi que les numéros de téléphone auxquels nous pouvons vous joindre. Veuillez cocher la case s'il s'agit d'une nouvelle adresse.

Section 2 : Veuillez ne cocher qu'une seule case.

En cochant la première case, vous autorisez le dépôt direct de tous vos paiements émis par ACC, dont les paiements relatifs aux avantages médicaux et au Programme pour l'autonomie des anciens combattants (PAAC). Par le fait même, vous autorisez ACC à divulguer vos renseignements bancaires à la Croix Bleue Medavie aux fins de dépôt direct de ces paiements.

En cochant la seconde case, vous autorisez ACC à déposer directement tous les avantages financiers que vous recevez de la part d'ACC, à l'exception des paiements relatifs aux avantages médicaux et au PAAC.

Remarque : Ne remplissez les sections 3 et 4 que si vous n'êtes pas actuellement inscrit au dépôt direct avec ACC ou si vous souhaitez modifier vos renseignements bancaires.

Section 3 : Veuillez joindre un spécimen de chèque PERSONNALISÉ en blanc avec la mention « annulé » ou demandez à votre institution financière de remplir la section 4.

Section 4 : Si vous ne joignez pas de chèque personnalisé avec la mention « annulé », veuillez demander à votre institution financière de remplir cette section et d'y apposer un cachet.

Section 5 : Veuillez lire cette section puis signer et dater le formulaire.